

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 28 décembre 2017

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 28 décembre

Date de
convocation

22/12/2017

Date
d'affichage
22/12/2017

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT Sébastien, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme PLOQUIN Cécile, Mme CARRERE Amandine, Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas.

Excusés : M. CASTAY Jean-Marc, M. CABANNES Pierre, Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Mise en vente école d'Arquizan

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière séance du Conseil Municipal, la désaffectation et le déclassement de l'école d'Arquizan ont été décidés.

Les bâtiments et terrains n'ayant pas d'utilité communale, Monsieur le Maire propose de les mettre à la vente et rappelle que la valeur vénale totale déterminée par la méthode comparative a été estimée à 89 800 €.

L'évaluation, faite le 23 juin 2016, n'a été donnée qu'à titre officieux, cette opération n'entrant pas dans le champ de consultation obligatoire du Service des Domaines qui a précisé dans son rapport que la partie école est à rénover intégralement.

Le Conseil Municipal,

Oùï les explications de Monsieur le Maire,

Accepte de vendre au plus offrant les bâtiments et terrains formant l'ancienne école du hameau d'Arquizan, cadastrés BH 137 d'une superficie totale de 952 m²,

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la vente du bien ci-dessus.

Fait à MONTREAL le 28 décembre 2017.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.